

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
22 FÉVRIER 2014**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 22 février 2014, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean François Delisle	maire
Nicola Ranieri	cons. au poste no: 1
Charles Auguste Côté	cons. au poste no: 2
Marielle Ménard	cons. au poste no: 3
Marc Gravel	cons. au poste no :4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Fatima Hamadi	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, directeur général

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 9 h 10 par monsieur Jean François Delisle, maire.

**Mot de bienvenue du maire
Adoption de l'ordre du jour**

32-02-2014

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Nouvelle date pour l'adoption du budget 2014

ADOPTÉE

1. Nouvelle date pour l'adoption du budget 2014

33-02-2014

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité de reporter l'adoption du budget 2014 au 15 mars 2014 à 10 h.

ADOPTÉE

Période de questions

Levée de l'assemblée

34-02-2014

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'ajourner l'assemblée au 15 mars 2014 à 10 h. Il est 9 h 30.

ADOPTÉE

**Jean F. Delisle,
Maire**

**Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier, directeur général**